



## Commission des dynamiques territoriales

### 2121 - Immobilier d'entreprises

#### Soutien à l'immobilier d'entreprises - Bâtiment-relais

#### Rapport n° CP/2015/339

#### Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention d'investissement pour le financement de la construction d'un bâtiment-relais à Eschbach.

#### Le projet

Afin de conforter et de valoriser une filière courte de la construction du bois, la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn porte le projet de création d'un bâtiment qui permettra à deux entreprises travaillant le bois, MOB Alsace (Durrenbach) et Les Bois du Ried (Auenheim), de mutualiser un espace de production et des bureaux.

Le bâtiment, dont la construction a débuté sur le Parc Economique de la Sauer à Eschbach, sera constitué d'un hall d'activité de 2000 m<sup>2</sup> accueillant une unité de taillage et une unité d'assemblage de maisons à ossature bois ainsi que 600 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires destinés aux bureaux des deux entreprises, à un bureau d'étude bois et à un espace d'exposition.

La Communauté de Communes, maître d'ouvrage, restera propriétaire du bâtiment et conclura avec les deux entreprises un bail avec option d'achat.

Cette opération constitue une action phare du pôle d'excellence rurale (PER) « Dynamiser l'économie de l'habitat durable, fondée sur la valorisation des ressources locales », et figure également au contrat de territoires de Sauer-Pechelbronn.

#### Le financement

L'opération, d'un montant global de 2,159 M€, est financée comme suit :

Etat (via le PER)	575 000 €
Région Alsace (aide à la construction bois)	220 000 €
Département	150 000 €
Cdc Sauer Pechelbronn	1 214 000 €
Total	<u>2 159 000 €</u>

Une subvention du Département est sollicitée pour ce projet à hauteur de 150 000 euros, conformément au montant inscrit au contrat de territoires, par la mobilisation du dispositif départemental en faveur de la création des bâtiments relais. Le dossier complet de subvention a été déposé par le maître d'ouvrage avant la délibération du Conseil Départemental du 6 juillet 2015 relative à la révision de la politique de contractualisation avec les communes et leurs groupements.

**Incidences financières :**

En cas d'accord avec les propositions ci-dessus, les crédits nécessaires seraient engagés sur l'autorisation de programme (AP) suivante :

AP : HOTELPEPI 2015/1 « R 2015 Hôtels entreprises »

Montant de l'AP : 150 000 €

Montant disponible de l'AP : 150 000 €

Crédits proposés : 150 000 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :*

- *d'attribuer une subvention de 150 000 euros à la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn pour la construction d'un bâtiment-relais sur le Parc Economique de la Sauer à Eschbach,*
- *d'approuver la convention financière jointe en annexe à la présente délibération, et d'autoriser son président à la signer.*

Strasbourg, le 27/08/15

Le Président,



Frédéric BIERRY